

Port-Blanc, point d'embarquement pour l'Île-aux-Moines Plus de 500.000 passages annuels

Les habitants se sont constitués en association pour demander des aménagements.

Port-Blanc, dans le Golfe du Morbihan : c'est de cette petite presqu'île, dépendant de la commune de Baden, que les (nombreux) visiteurs embarquent pour se rendre sur l'Île aux Moines. Mais l'endroit n'est pas équipé pour répondre à une telle affluence.

L'association des « Amis de Port-Blanc » existe depuis le 13 Février dernier. Elle s'est réunie hier sur le site concerné, « pour une réunion d'information et de réflexion », n'a pas manqué de préciser son président M. Gilibert. « Notre intention est de tirer la sonnette d'alarme pour attirer l'attention des différentes administrations concernées par notre cas, a-t-il ajouté, et pour leur signaler nos problèmes ». Car les problèmes ne manquent pas, en effet. M. Gilibert déclarait hier en effet aux « Amis de Port-Blanc » réunis pour l'occa-

sion que les visiteurs étaient environ 500 000 à passer chaque année par Port Blanc. « A titre de comparaison, la fréquentation annuelle de l'Aéroport de Lann-Bihouée à Lorient est de 300 000 personnes », a-t-il indiqué.

Trouver le bon interlocuteur

La comparaison n'est pas innocente : alors que l'aéroport de Lorient bénéficie de travaux d'aménagements, Port-Blanc, lui, se débat dans un imbroglio administratif, et souffre cruellement d'un manque de moyens. « Il serait souhaitable d'avoir un interlocuteur unique... », soupire le président de l'association. Ce qui n'est bien évidemment pas le cas : les limites de compétences entre la municipalité de Baden, celle de l'Île aux Moines et le Conseil Gé-

néral ne sont pas très bien définies. En outre, la SAGEMOR gère une partie de la plate-forme portuaire. Pas simple. Des travaux sont à faire, c'est évident. Mais... qui va payer ?

Une commission par type de problème

La réunion d'hier avait notamment pour but de créer des commissions spécialisées chargées chacune de suivre un problème précis. Ces commissions seront au nombre de quatre : l'une aura trait à tout ce qui concerne les professionnels du port (passeurs, pêcheurs, entreprises); l'autre s'occupera de la plaisance; une troisième commission sera concernée par les problèmes de stationnement et de circulation; la dernière enfin s'occupera d'environnement et de mise en valeur du site.



M. Gilibert, président des amis de Port-Blanc : « Plus de passages annuels qu'à l'aéroport de Lann-Bihoué ».

*Le Télégramme
N° 2 Mar 91*